

LE CONQUET

de PENZER à KERMORVAN



Photo : A. Huelvan

Bulletin communal

Kannadig-kêr

N° 105

Juillet 2019



Éditorial - Pennad-stur

On voit fleurir assez régulièrement des sondages qui mettent en avant les villes où il fait bon vivre. Les critères retenus pour établir ce qui prend des allures de palmarès s'appuient souvent sur les trois piliers de tout agenda 21, à savoir l'économique, le social et l'environnemental. Sans prétendre jouer dans la cour des grands et sans faire de fausse modestie, regardons ce que le Conquet propose à ses habitants.

Il est inutile de s'attarder sur ce qui constitue notre cadre de vie ; la qualité de notre environnement que beaucoup nous envient, la richesse de notre patrimoine bâti nous rendent fiers et quelque peu chauvins ! A nous de prendre soin de ces biens inestimables et de surveiller tout ce qui pourrait les altérer. Même si les emplois sur place sont très diversifiés, beaucoup de personnes sont obligées de migrer chaque jour vers le bassin brestois. La plupart ont la chance de trouver un travail en lien avec leurs compétences et leur projet de vie ; le taux de chômage reste raisonnable.

Et la culture dans tout ça ? Que peut offrir une commune de 2700 habitants ? Il va de soi que le panel des activités n'a rien de comparable avec celui des grandes villes. Pour autant, nous ne sommes pas dans un désert culturel. Les personnes avides de lecture trouvent de quoi satisfaire leur passion à la Bibliothèque pour tous, à la Maison de la presse, à la Bouquinerie ; on ne saurait oublier le salon La Mer en livres qui constitue chaque année un temps fort dans ce domaine. Les amateurs d'art ne sont pas en reste ; l'artisanat d'art se développe et les différentes galeries proposent de plus en plus des œuvres de créateurs locaux. Des expositions sont régulièrement mises en place et des conférences peuvent à l'occasion donner les clés de compréhension des œuvres. Les mélomanes sont invités à pousser les portes de l'église Sainte-Croix, surtout en période estivale, pour écouter des concerts variés : orgue, chant choral, interprétations musicales diverses. La qualité est toujours au rendez-vous !

Que seraient nos fêtes sans la présence des groupes musicaux ? Sur le Quai du Drellac'h, le Quai Vauquois, la Place de Llandeilo, la Place de Lochrist, ils en sont l'âme et contribuent à créer des liens, à consolider le tissu social dont les associations assurent la trame. Pour clore ce tour d'horizon parcellaire et sans doute incomplet, comment ne pas évoquer l'importance de l'histoire locale et louer la passion de celles et ceux qui mettent leurs connaissances à la portée du plus grand nombre.

Assurer l'épanouissement personnel et l'intérêt individuel tout en préservant le bien commun, tel est le défi que les élus doivent relever chaque jour. Il n'est pas toujours facile de concilier les deux ; fort heureusement, lorsque les projets deviennent réalité, les dissensions s'amenuisent et on finit par oublier ce qui a pu poser problème. A l'heure où la fin de mandat approche, où des ambitions légitimes se font jour, je souhaite que chaque candidat ait pour horizon le bonheur des Conquetois dans un Conquet accueillant et ouvert à tous.

Bel été à toutes et à tous, bonnes vacances.

Xavier Jean, maire.

Ingal e embanner un tamm mat a sontadegoù hag a laka war wel ar c'hêrioù m'eo brav ar vuhez. Evit sevel ar pezh a zo heñvel a-walc'h ouzh ur roll loreidi e kemerer harp war an tri diazez a zo e kement agenda 21 zo, da lavaret eo an ekonomiezh, ar gevredigezh hag an endro. Ne fougasomp ket emaoomp e-mesk ar re wellañ, na ne fell ket deomp ober van da vezañ dilorc'h. Sellomp 'ta ouzh ar pezh a vez kinniget gant Konk d'he annezidi.

N'eo ket dav chom pell gant ar pezh a ya d'ober al lec'h ma vevomp ; kalite hon endro a vez aviet gant kalz a dud, braventez hor savadurioù : gant kement-se ez eus lorc'h ennomp hag ez omp un tammig chaovin ! Deomp-ni eo da gemer soursi gant ar madoù prizius-se ha da deurel evezh ouzh kement tra a c'hallfe distresañ anezho.

Daoust ma'z eus implijoù a bep seurt er vro e rank kalz a dud divroañ bemdez da gornad Brest. Chañs a-walc'h o devez ar braz anezho evit kavout ul labour hag a glot gant o barregzhioù hag an doare ma welont o buhez ; izel a-walc'h e chom an niver a dud dilabour.

Nag ar sevenadur ? Petra a c'hell bezañ kinniget gant ur gumun 2700 a annezidi ? Anat eo n'eus ket kement a draoù da ober hag er c'hêrioù bras. Daoust d'an dra-se n'omp ket dibourvez a-fet ar sevenadur. An dud atapiet gant al lenn a gav peadra da gontañ anezho el Levraoueg evit an holl, er stal-gazetennoù, e stal al levrioù kozh ; arabat e vefe ankounac'haat ar saloñs Ar Mor e levrioù a zo un abadenn bouezus war an dachenn-se bep bloaz. Ne lezer ket an amatourien arz a-gostez ivez ; diorren a ra an artizanerezh arz ha muioc'h-mui a oberennoù gant arzourien eus ar vro a vez kinniget er palieroù. Ingal e vez graet diskouezadegoù, hag a-wechoù e vez prezegennoù evit sikour kompren an oberennoù. Ar re a blij ar sonerezh dezho a beder da vont en iliz ar Groaz Santel, dreist-holl e-pad an hañv. Eno e c'hellont selaou traoù a bep seurt : ograoù, lazioù-kanañ, sonadegoù a bep seurt. Ha traoù a-zoare atav !

Petra e vefe hor festoù anez ar strolladoù sonerezh ? War gae an Drellac'h, ar c'hae Vauquois, Plasenn Llandeilo, Plasenn Lokrist, ez eont d'ober ene hor gouelioù. Sikour a reont skoulmañ liammoù etre an dud, startaat ar rouedad sokial a zo ar c'hevredigezhioù ar framm anezhi. Evit echuiñ an tamm sell-mañ, hag a zo diglok sur a-walc'h, greomp anv eus ar pouezus m'eo istor ar c'horn-bro, ha meulomp atapi ar re a laka o gouizigezh e-kerz ar braz eus an dud.

Ober diouzh ma c'hello pep hini en em gavout mat en ur wareziñ mad an holl, setu aze an dra start a rank bezañ graet gant an dilennidi bemdez. N'eo ket aes atav ober an daou ; dre chañs, pa zeu ar raktresoù da wir e tistenn an traoù hag e ankounac'haer an diaesterioù a-benn ar fin. Emañ dibenn ar respetad o tostaat, ha tud zo o deus c'hoant da vont war ar renk, ar pezh a zo reizh. Emichañs e klasko pep hini anezho boneur Konkiz, en ur gêr degemerus ha digor d'an holl.

Souetiñ a ran un hañvezh kaer ha vakañsoù mat deoc'h.

Xavier Jean, maer.

KENAVO BERNARD

Très investi au niveau national tout au long de sa carrière dans l'administration territoriale, Bernard Dreyfus s'est éteint le 9 avril dernier. Une semaine avant sa mort, il était venu au conseil et avait pris soin de saluer chacun personnellement. Nous ne savions pas alors qu'il nous disait adieu. Autre signe de sa volonté d'apporter sa pierre à la bonne marche de la commune, le don fait à chaque conseiller de son dernier ouvrage : « Vademecum - Collectivités locales et territoriales ». Une mine de renseignements pour celles et ceux qui s'intéressent à toutes les facettes de la vie municipale.

Souvent retenu dans la capitale, il retrouvait Le Conquet avec plaisir dès que son emploi du temps le lui permettait. Sa maison de la Pointe des Renards était son havre de paix. Lui qui fut membre de différents cabinets ministériels, directeur de la DATAR (Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité régionale) et directeur général des services du médiateur de la République, avait élu conseiller municipal en mars 2008. Réélu en 2014, il suivait de près les finances locales et dispensait dans ce domaine comme dans d'autres ses conseils avisés. Compte tenu de ses activités et de son état de santé précaire, il ne pouvait participer à toutes les réunions de conseil, mais il ne manquait jamais de donner pouvoir et de faire part de ses avis sur les sujets à l'ordre du jour.



Ce grand serviteur de l'Etat s'est modestement mis au service de la commune du Conquet. Qu'il en soit remercié. Il a souhaité reposer au cimetière de Lochrist. Que la terre du Bout du Monde lui soit légère et que les vents marins lui jouent chaque jour une belle partition pour le grand mélomane qu'il était.

Marcel Quéllec





1. Aménagements de la corniche Ste Barbe et de la rue Sainte-Geneviève

Dans le N° 104 du *Penzer à Kermorvan*, les objectifs du projet d'aménagement de la corniche de Sainte-Barbe, du quartier de Portez et de l'entrée de ville « sud » ont été clairement exposés ; il s'agit tout d'abord, en créant une promenade qui leur est réservée, de rendre les espaces publics et les abords de la plage aux piétons et aux personnes à mobilité réduite.

Il s'agit également de valoriser ce quartier et ses paysages par des aménagements de qualité, agréables pour les conquétois et leurs visiteurs.

Ce chantier a été mis en œuvre avec une année de retard, en raison de différents aléas dans l'avancement des travaux de l'Hôtel et notamment du remplacement et du transfert du transformateur électrique.

Tout a été fait pour concilier le plus harmonieusement possible les objectifs des porteurs du projet Sainte-Barbe, que la commune a tenu à accompagner et à soutenir au quotidien, et les contraintes des opérations d'aménagement.

On peut d'ores et déjà apprécier les travaux réalisés sur la corniche, où l'usage de la voiture est et restera dorénavant limité aux personnes qui y ont un garage ou un besoin d'accès à leur domicile.

Une dérogation permettant l'accès à la plage sera mise en place pour les personnes en situation de handicap. Tous les familiers de la plage n'en sont pas encore convaincus ; ils réaliseront pourtant sans doute très vite à quel point il est agréable, et sécurisant, de fréquenter un lieu où les automobiles n'occupent plus toute la place.



TRAVAUX ET URBANISME

Les aménagements de la rue Sainte-Geneviève et de la descente de Portez (voirie, trottoirs, emplacements de stationnement...) sont en cours d'achèvement, et l'espace sera réouvert aux usagers début juillet.

Il faut rappeler que ce chantier a démarré courant 2017 avec les préalables nécessaires que sont la mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques puis le remplacement de la canalisation d'eau potable et le contrôle de la canalisation d'eaux usées.

Ces opérations qui font intervenir plusieurs acteurs publics (communauté de communes, syndicat d'énergie) et leurs prestataires privés doivent être coordonnées, financées et programmées sur plusieurs exercices.

Par ailleurs, la chaussée de la rue Sainte-Geneviève faisant partie du réseau routier départemental, nous sommes tenus de respecter les exigences du conseil départemental.

En contrepartie, grâce aux subventions décrochées auprès de l'Etat et de la Région Bretagne, la commune bénéficie d'une part de co-financements substantielle qui lui permet de réaliser ces opérations ambitieuses sans recourir à l'emprunt ni augmenter la pression fiscale.

Les acteurs qui ont concouru à la bonne réalisation de ces travaux doivent être remerciés :

- **les riverains** ont fait preuve de compréhension et de patience. Ils ont été très coopératifs pendant les travaux de l'hôtel et de ses abords, malgré les difficultés de stationnement, la circulation des véhicules des entreprises et actuellement l'aménagement des rues... Ils doivent également être salués pour la qualité de leur collaboration et de leur participation lors des présentations du projet d'aménagement du quartier en mairie.



- **les entreprises COLAS et MINOU PAYSAGES** et leurs sous-traitants, tels que Monsieur Lohazic, le paveur qui intervient au Conquet depuis 2005 et le début du programme de rénovation et d'embellissement du bourg, ont réalisé un travail de grande qualité, dans les délais

demandés, en écoutant les élus et les riverains. Cela doit être souligné.

- **les services techniques municipaux**, qui ont assuré en régie les travaux de préparation des espaces verts et de plantation des végétaux sur la corniche de Portez, ont également eu un rôle majeur. Grâce à leur implication dès la conception du projet et la réactivité des agents sur le terrain en coordination avec les sociétés de travaux publics, cette phase du chantier s'est déroulée de façon très satisfaisante et nous sommes assurés que les végétaux mis en place, souvent issus de bouturage et travaux de pépinière réalisés aux ateliers municipaux, s'acclimateront parfaitement au site. Ils offrent déjà un magnifique décor apprécié des promeneurs.



Deux tranches de l'opération (la corniche et Sainte-Barbe, puis la descente de Portez et la rue Sainte-Geneviève) sur trois auront été effectuées.

Il restera à réaliser la portion jusqu'à la salle des Renards, avec la poursuite de l'aménagement piéton jusqu'au GR 34 et le re-calibrage de la voie afin de limiter la vitesse sur cet axe.

Une fois ce chantier terminé les Conquétois pourront apprécier la qualité paysagère globale et la sérénité retrouvée de leur cité.

En plus des politiques de protection et de valorisation comme l'AVAP (devenue Site Patrimonial Remarquable), grâce à des aménagements urbains de qualité, depuis la route de Brest jusqu'à la Pointe des Renards en passant par le centre ville et le Drellac'h, que nous assurons la qualité de vie au Conquet mais aussi l'attractivité de notre commune pour les si nombreux visiteurs qui la font vivre toute l'année.

2. Les chantiers et leurs contraintes

Les chantiers d'aujourd'hui ont des exigences environnementales bien légitimes qui nous contraignent à réutiliser le plus possible les matériaux non terreux dans le réaménagement : les gravats retirés d'une route doivent être réemployés dans les trottoirs, les bas côtés...

TRAVAUX ET URBANISME

On évite ainsi de les déposer dans une décharge d'éléments inertes.

Ces contraintes environnementales limitent les déplacements des camions sur les routes, l'extraction en carrière, le coût du chantier et améliorent globalement le bilan carbone.

Ces pratiques nous obligent toutefois à stocker ces matériaux sur des plates-formes bétonnées ou bitumées pour un réemploi facile.

Cela explique les stockages provisoires près de la salle de sport ou sur le parking de Radio Conquet.

Même si tout est fait pour éviter les dommages susceptibles d'être induits par le stockage et les ballets de véhicules, cela peut perturber ou contrarier quelques riverains... Nous leur demandons quelques dernières semaines de patience et les assurons que, pour les prochains chantiers, nous essayerons de limiter encore davantage ces nuisances.

3. Un nouveau plan de circulation pour le quartier du Port

Un projet de plan de circulation sera présenté dans les prochains mois dans le secteur du port et de la rue Aristide Lucas. Ce plan prendra en compte des aménagements routiers qui assureront une meilleure desserte du port et éviteront que les véhicules lourds tel que le camion de livraison de gazole pour les bateaux n'aient à manœuvrer place Saint-Christophe. Cela permettra également aux semi-remorques de ne plus emprunter la corniche du port. Le plan de circulation évoluera en fonction de la réalisation des aménagements.

4. Enfouissement des réseaux et éclairage public

Dans le cadre de la sécurisation des réseaux et de l'amélioration du cadre de vie, la ville du Conquet a fait le choix de mettre ses réseaux en souterrain et de moderniser son système d'éclairage public. Tous les ans, le Conseil municipal adopte un programme de travaux qui est déterminé en fonction des financements et des opportunités proposées par Enedis et le SDEF (syndicat d'énergie du Finistère)



F.Milin

Le programme 2019 est le suivant :

Route touristique, au Bilou, 1ère tranche, opération de renforcement électrique et d'enfouissement, début du chantier au 20 juin.



M. Le Mener

Lochrist : du lotissement du phare jusqu'au phare. Début du chantier en juillet. Cette opération s'achèvera par la dépose des tous les poteaux électriques rue Pierre Loti. Ils doivent rester en place le temps de la 2ème tranche pour un équilibre de l'ensemble, sinon nous pourrions finir avec un « Mikado » géant.

Lochrist : rue Surcouf et rue du Lavoir : 2ème semestre.
Kernafran : réseau téléphonique : 2ème semestre. Cela nous permettra ensuite de prendre soin d'une voirie qui le réclame...

Les réseaux électriques enterrés n'ont pas que des avantages ; si le paysage est respecté et si les pannes sont moins nombreuses, ces pannes sont bien plus compliquées à décèler.

L'éclairage public dans le secteur de Ste-Barbe a ainsi connu plusieurs pannes l'hiver dernier. Nous avons incriminé à tort les différents travaux autour de l'hôtel, la panne a finalement été détectée venelle de Molène et le câble sera changé avant l'hiver.

Eclairage public :

Une opération de renouvellement est prévue dans les secteurs du Théven, de la rue Cuirassé Bretagne, sur le quai commerce (en partenariat avec la Région Bretagne qui en assurera le financement) et différents points dans la ville. Tous les points remplacés sont équipés de lampes leds. La technologie permettra de réguler différemment le dispositif autant sur le temps d'éclairage que sur son intensité ; des modifications sont prévues avant l'hiver et la feuille infos hebdomadaire informera des changements.

La CCPI a pris en charge la rénovation de la passerelle. Les câbles électriques sont en très mauvais état et ont été déconnectés du réseau. La passerelle sera donc privée d'éclairage pour plusieurs mois.

TRAVAUX ET URBANISME

5. Cimetière

Comme annoncé dans le dernier Penzer à Kermorvan, afin de faciliter l'entretien du cimetière et de répondre aux exigences environnementales, un engazonnement « terre-pierre » a été mis en place sur le périmètre du cimetière et les allées seront enrobées en début d'été. Les cavurnes ont été installées dans le cimetière 3. Chaque concession peut recevoir 4 urnes, les familles trouveront peut-être ces concessions plus intimes que le colombarium.

6. Les points propres

- Rue Sainte-Geneviève : les abords sont aménagés de façon à permettre un arrêt minute.
- Rue Kennedy : Pour faire face au succès de ce point de dépôt, le bac « Ordures Ménagères » sera doublé.
- Lochrist : Lors des travaux d'agrandissement du cimetière, en octobre, des colonnes d'apports volontaires seront installées. Ce matériel sera semi enfoui afin de respecter les lieux et de s'adapter à la nature du sol, très riche en sources.

Il est rappelé aux usagers que, si le point d'apport volontaire de la rue Kennedy déborde trop souvent aux lendemains des grands week-ends, il est rare que les bacs saturent rue Sainte-Geneviève ou parking Tissier (entre l'office de tourisme et la mairie). N'hésitez pas à les utiliser régulièrement.



F.Miñin

7. Cheminement - piétons sur la route touristique

Les usagers de la plage de Porsliogan résidant rue de l'Iroise ou rue de Keronvel appréhendaient d'emprunter la route touristique. Désormais, c'est en toute sécurité qu'ils pourront se rendre à la plage individuellement ou en famille. Un chemin séparé de la chaussée par un petit talus leur est réservé.



8. Urbanisme & Loi Littoral

L'urbanisme est devenu un casse-tête quotidien pour les élus du Conquet, confrontés à la délicate application de la Loi Littoral.

Cette loi existe depuis janvier 1986, elle a permis de sauvegarder le littoral des côtes françaises et a évité à la Bretagne d'être défigurée par une urbanisation massive et incontrôlée.

Elle a donc largement contribué à préserver les paysages et la qualité de vie appréciée au Conquet.

Depuis 1986, la Loi Littoral a connu diverses évolutions, en raison de son interprétation par les juges ou après des modifications par les parlementaires. Ces évolutions peuvent en compliquer la compréhension ou l'application.

C'est actuellement le cas dans notre commune comme dans les villes voisines.

TRAVAUX ET URBANISME

En effet, depuis quelques années, en raison d'une jurisprudence très rigoureuse, les maires ne peuvent plus facilement accorder de permis de construire dans de nombreux secteurs pourtant classés en Uh (constructibles) aux Plans Locaux d'Urbanisme.

Les PLU, même adoptés très récemment, ne sont donc plus conformes à la Loi.

Cela n'est pas aisé à comprendre ou à admettre ni pour les propriétaires des terrains concernés, ni pour les personnes qui désirent construire dans nos communes, ni pour les élus ou leurs services.

Les élus doivent pourtant, bien entendu, respecter la Loi et son interprétation par les juges et les services de l'Etat ; dans le cas contraire ils engageraient d'ailleurs la responsabilité et les finances de la commune, qui pourrait être condamnée à verser d'importantes indemnités en cas d'annulation d'un permis de construire par le Tribunal Administratif.

Pour corriger cette situation, qui contribue par ailleurs à renchérir le prix du foncier et freine l'accès à la propriété et au logement de certaines catégories de ménages contraints à s'éloigner des côtes, la loi ELAN, promulguée le 27 novembre 2018, devait clarifier et assouplir l'application de la loi littoral. La Loi ELAN rend à nouveau constructibles les dents creuses (espaces non bâtis situés dans un secteur déjà construit) de hameaux des communes littorales.

Cette information a été largement relayée et commentée dans les médias locaux et nationaux ; elle a suscité beaucoup d'espoir chez les particuliers concernés.

Il s'avère pourtant que la Loi ELAN, dans ses dispositions relatives au littoral, ne produit pas d'effets au Conquet, car elle ne s'applique pas dans les « espaces proches du rivage ».

Le territoire conquétois est quasi intégralement classé dans ces « espaces proches du rivages ».

Cela signifie que, dans notre commune, l'urbanisation ne peut aujourd'hui être réalisée qu'au sein ou en continuité du bourg ou du village de Lochrist.

Il n'est donc plus envisageable de délivrer de nouveaux permis de construire dans les quartiers et hameaux d'urbanisation « diffuse », séparés du bourg ou de Lochrist par des coupures d'urbanisation.

Le préfet vient de le rappeler avec fermeté à la commune en demandant au Maire de retirer un permis dans le secteur de Kerandjou.

Seul le secteur de Lanfeust pourrait être concerné par l'assouplissement de la Loi Littoral introduit par la Loi ELAN. Il pourrait être possible d'y délivrer à nouveau des permis en fin d'année, si le SCOT (Schéma d'organisation territoriale) du Pays de Brest, qui vient d'être approuvé et connaît sa première modification, classe ce secteur dans parmi les nouveaux « villages densifiables ».

Nous allons continuer à suivre l'évolution cette loi, mais il apparaît que son application actuelle entre parfois en contradiction avec un développement raisonné de la commune.

Il ne semblait en effet pas aberrant, tout en s'interdisant toute extension de l'urbanisation et en respectant avec rigueur les espaces naturels et les paysages, de délivrer des permis en densifiant des secteurs déjà caractérisés par un tissu pavillonnaire significatif, desservis par l'ensemble des réseaux...

*Jean Luc Milin
Adjoint aux travaux et à l'urbanisme*



LA MER COMMENCE ICI

Il est des évidences qu'il faut marteler à temps et à contre-temps : rappeler que toutes les eaux pluviales finissent à la mer en est une. Le problème devient crucial en zone agglomérée ; en effet, à la moindre averse, tout ce qui est jeté sur la chaussée prend le chemin des regards. C'est pourquoi en lien avec le Parc Marin d'Iroise la commune a procédé à l'installation de plaques en laiton portant l'inscription :

**« Ne rien jeter
Ne rien vider
La mer commence ici »**

On trouve ces plaques dans les rues principales de la ville et plus particulièrement près de certains lieux stratégiques. L'ennemi principal, c'est le mégot ! Il faut que les fumeurs perdent l'habitude de jeter leurs restes de cigarette et les filtres sur le trottoir et qu'ils accompagnent les commerçants dans les efforts faits pour garder propres les abords des établissements.

Dans le même ordre d'idées, des bacs à marée avaient été installés près des plages afin de collecter les déchets de l'estran. Bien que les informations placées sur les bacs soient très explicites, plusieurs usagers les ont transformés en poubelles ordinaires. Devant ce manque de civisme et compte tenu du travail supplémentaire que cela occasionne, il a été décidé de les enlever purement et simplement pendant toute la période estivale.

On les remettra en place à l'automne après avoir pris soin de rappeler certaines règles.

A chacun de prendre conscience des enjeux environnementaux et de prêcher la bonne parole par l'exemple.

Marcel Quellec



SERR-LAGAD, TAOL-LAGAD

Clin d'œil, coup d'œil

Pierre Chanteau, artiste plasticien, s'est lancé un défi très original : placer un œil en mosaïque dans les 116 communes littorales et insulaires du Finistère. « Cet œil en verre et en faïence est un hommage aux milliers d'hommes et de femmes qui ont porté et qui portent secours aux marins en difficulté. Les marins de l'antiquité peignaient de grands yeux à la proue de leurs navires ; ces yeux étaient censés protéger les équipages des dangers de la navigation... Aujourd'hui, en 2019, ce regard minéral est une invitation poétique à l'attention, l'audace et la solidarité ».

Au Conquet, la digue Sainte-Barbe est sans conteste la proue du port ; c'est donc à l'extrémité de l'ouvrage que l'œil sera placé en début juillet. Rien ne lui échappera même lorsqu'il sera noyé de lames au plus fort des tempêtes d'hiver.



HÔTEL SAINTE-BARBE

L'hôtel Sainte Barbe revit



En mai, l'hôtel Sainte-Barbe a ouvert ses portes, totalement rénové dans un cadre unique et magnifique. Mais revenons un instant sur l'histoire de ce lieu emblématique du Conquet grâce aux recherches de Jean Pierre Clochon.

A l'extrémité ouest du domaine de la famille Mol, se dressait une petite chapelle privée dédiée à Sainte Barbe, comme la chapelle de la pointe à Roscoff, sans doute parce que la martyre chrétienne était censée protéger les habitants riverains de la mer des incursions ennemies.

Batterie et corps de garde

La batterie de la pointe Sainte-Barbe, établie au cours du XVII^e siècle, est réaménagée par Vauban puis rénovée au milieu du XVIII^e par le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne.

La batterie côtière a été désarmée en 1823, puis déclassée en 1857, avant d'être remise aux Domaines.

L'hôtel Sainte-Barbe

Le tourisme estival et le goût des bains de mer commencent à séduire une population aisée qui cherche à la fin du XIX^e siècle à résider en villégiature sur les côtes. Le Brestois Guillaume Quiniou fait l'acquisition du corps de garde en 1891, pour y ouvrir un hôtel-restaurant. En 1898, Louis Besson, déjà propriétaire de l'hôtel de Bretagne, prend la suite de Quiniou.

Des travaux d'agrandissement sont effectués après la guerre de 14-18, puis dans les années 1970 et enfin en 1990. Cette véritable institution est largement connue et chaque Conquetois a sa part d'histoire partagée à travers mariages, communions, réveillons et autres repas de famille.

Faute de repreneur, Alain Floch Cam, dernier propriétaire se résout à fermer l'établissement en septembre 2006.

Passons rapidement sur le projet avorté de création d'appartements de haut standing en 2007. L'hôtel devient une friche vandalisée jusqu'en 2013, date à laquelle deux restaurateurs finistériens (Jean-Marie Chapalain et Guy Diquelou) achètent l'ensemble en piteux état.

La rénovation

En juin 2016, après un retard de deux ans dû, entre autres, à une présomption de présence d'amiante (non avérée), le chantier démarre avec la démolition du vieux bâtiment et de l'ancien bar et de lourds travaux curatifs. De l'hôtel d'origine ne subsiste qu'un mur (visible à l'accueil).

Janvier 2017 voit le début de la reconstruction avec l'arrivée d'une grue qui marque le paysage et permet notamment la réalisation du parking et le réaménagement du toit terrasse (*roof top*).

HÔTEL SAINTE-BARBE

Les aléas de chantier sont nombreux et complexes sur cet édifice ayant connu trois époques : refonte complète des servitudes (eaux de pluie et usées), plans d'origine non conformes retardant la réalisation des plans d'exécution, évolution du projet (puissance électrique, climatisation, spa, enracinement du bâtiment Sud dans la roche, réfection de la batterie....) mais aussi les intempéries qui impactent lourdement sur le planning. Vingt entreprises finistériennes se relaient sur le chantier.

En liaison avec les propriétaires, la commune lance en parallèle un projet d'embellissement de l'environnement de Portez.

Ce long cheminement aboutit le 24 mai, dotant notre ville d'un hôtel spa « quatre étoiles » de 34 chambres avec un bar-terrace sur le toit doté d'une vue exceptionnelle, d'un restaurant ne faisant appel qu'à des fournisseurs locaux et la création d'une quarantaine d'emplois.

Véritable moteur économique pour notre ville, l'hôtel spa Sainte-Barbe participe déjà au prestige du Conquet.

Je reprendrai les mots de Guy Diquelou pour conclure : « On ne fait pas une histoire, on ne fait que continuer à écrire une histoire ».

Roger Coguiec

VIE ÉCONOMIQUE

Breizh Crêpier : un crêpier chez vous !



C'est après une carrière de marin (mousse à 16 ans, lieutenant sur thonier dans l'Océan indien, patron pêcheur au Guil...) que Franck Maréchal est arrivé au Conquet, par amour, pour suivre sa compagne.

Et c'est après avoir travaillé sur le port à l'expédition des poissons que ce Bigouden tombé petit dans la pâte à crêpes a décidé de se reconverter. C'est en effet une histoire de famille : sa grand-mère crêpière lui a appris très tôt à faire une belle pâte digne de ce nom. Et puis c'est aussi une histoire d'amitié : c'est la conquétoise Béatrice Devavry (titulaire d'un CTM de crêpière) qui lui a appris plus récemment à tourner. Franck ayant en outre toujours aimé la cuisine, pourquoi ne pas se lancer ?

Sa spécificité : venir à domicile (ou ailleurs ! Evénements, etc.), ses deux biligs sous le bras. Franck prépare bien sûr ses pâtes ainsi que ses garnitures maison, proposant ainsi différentes formules à partir de 13,50 € par personne (sans les boissons). Il peut même composer une formule bio sur demande. Il tourne ensuite les crêpes devant les convives, allant même jusqu'à les inviter à tourner eux-mêmes leur crêpe ! Le tout pour six personnes minimum. www.breizh-crepier.com. Contact : 06 66 06 12 03, contact@breizh-crepier.com

ARTISANAT D'ART

Par leur créativité et leurs savoir-faire, ces Conquétois.es incarnent à leur façon le dynamisme et les richesses de la commune. Rencontres... par Annaïg Huelvan.

Aime trema lab - Maïna Besnier



Vous avez sûrement déjà vu son logo, un m surmonté d'un tréma, aussi discret que cette créatrice pleine de fantaisie, de délicatesse et de curiosité. Dessin, origami, couture, récup'... et aujourd'hui aussi beaucoup de gravure, à laquelle elle a pu s'initier grâce à l'artiste conquétoise Catherine Cloup. Perpétuellement enthousiaste à l'idée d'explorer de nouvelles techniques, l'heureuse créatrice se les approprie avec beaucoup d'inventivité. Maïna a toujours « fabriqué des choses », fréquentant les Beaux-Arts de Saint-Brieuc dès son plus jeune âge, en même temps que le Conservatoire de musique, les cours de danse... Mais à cette sensibilité artistique est associée une profonde fibre scientifique. Maïna est également biologiste marine !



Au-delà de son métier, l'océan est ainsi au cœur de son inspiration, à l'instar de son petit peuple marin (photo) qui met à l'honneur « tout un petit monde relié par la mer ». Les bleu-vert (glaz en somme !) sont aussi très présents dans ses collections de bijoux, torchons imprimés aux tampons faits main/maison, pochettes, petite papeterie... Pour Maïna, l'évocation de l'Iroise est en outre très importante - une question d'identité géographique qui transparait très souvent de ses créations. Et sur demande, la créatrice compose aussi logos et autres identités graphiques. Mais cette conception graphique s'entend « à l'ancienne, au crayon puis gravée avec tampons fabriqués maison », pour un rendu authentique, loin d'une esthétique trop standardisée et polissée !
En vente chez Ti Arzoù - La Maison des Arts, 21, rue Poncelin.

Atelier Aventurine - Morgane Le Ru



C'est à La Plata, en Argentine, où elle poursuivait ses études d'arts, que Morgane a pu développer sa technique du macramé. Manuelle depuis l'enfance, passionnée de techniques de tissages, perles et autres bracelets brésiliens, elle avait même animé des ateliers. Mais la rencontre avec Santiago (cf. Penzer à Kermorvan de janvier 2019) et son ami Alberto lui a ouvert de nouveaux horizons en matière de techniques de tissage et de nœuds, beaucoup plus abouties. Et une fois la technique bien maîtrisée, Morgane a pu créer ses propres modèles de bijoux. Aujourd'hui encore, elle reste en perpétuelle évolution, avec trois ou quatre nouveaux modèles chaque année - toujours des pièces uniques compte tenu de la diversité des pierres incrustées, des perles, des couleurs, des motifs de tressage... En outre, Morgane aime beaucoup travailler sur commande, répondant ainsi à des demandes spécifiques.

Nouvelle adresse de l'Atelier Aventurine & Co : 16, rue Lieutenant-Jourden. Ouverture prévue entre le 10 et le 12 juillet.



ARTISANAT D'ART

Bob Flèche

Brestois d'origine, Bob a vu du pays (de Paris à Quimper, en passant par Lausanne, Annecy ou encore Liège) avant de poser ses valises et fours, avec bonheur, à l'usine d'iodé du Conquet. Issu du monde du théâtre, il a éprouvé un jour le besoin vital de se réinventer. Et animé depuis toujours par des velléités manuelles, petit-fils d'un ébéniste-charpentier, il a longtemps hésité entre la terre, le fer et le bois. « Mais finalement, c'est la terre qui m'a appelé. » C'est ainsi qu'il partit se former en Bourgogne, pendant 4 ans, à l'École nationale de céramique (CNIFOP). Il en ressortit tourneur-décorateur-émailleur, avant de suivre quelques stages plus pointus tels que la porcelaine-papier. Bob s'est en effet spécialisé dans la porcelaine, avec les émaux pour passion. Ses recherches dans ce domaine constituent d'ailleurs une part très importante de son travail, évoquant « quelques trouvailles personnelles dont je suis assez fier et qui n'ont pas d'équivalent ! ». Bob crée toujours des formes épurées, supports à ses recherches d'émaux - qui sont elles-mêmes « le résultat de beaucoup de travail et d'échecs », le céramiste pouvant réaliser quelque 200 essais pour un seul bel émail !

Bob a en outre deux registres d'expression : un peu d'utilitaire (mugs, bols...) et beaucoup de poésie, via des pièces uniques, modelées, sculptées... « J'aime les deux aspects de mon travail, mais chacun m'embarque toujours indéfiniment et parfois il faut savoir s'arrêter ! ».

Un objectif pour 2020/2021 ? Une belle expo de pièces uniques... à suivre !

En vente à l'Atelier Aventurine & Co, 16, rue Lieutenant-Jourden.



Les lampes Naturel Déco de Sylvie Beauvais

C'est en congé parental pour l'un de ses enfants que Sylvie s'est mise à ramasser le bois flotté sur les plages du Finistère. Et de fil en aiguille, elle s'est mise à composer des lampes, d'abord pour elle, puis pour la famille, les amis... puis pour répondre à des commandes, et enfin pour vendre sur des marchés d'artisanat ! Ses lampes sont maintenant exclusivement vendues à sa boutique - Naturel Déco. En revanche, Sylvie doit dorénavant faire

face à une pénurie locale de bois flotté (victime de son succès ?), et envoie mari et copains en chercher pour elle, en camion, dans le Pays basque ou en Camargue ! A leur retour, le bois n'a pas besoin d'être traité, simplement lessivé, puis trié par taille, mais jamais coupé - utilisé tel quel. Sylvie peut alors composer ses lampes, « au feeling ». Résultat : « il y en a pour tous les goûts, pas une n'est pareille ! ».

En vente chez Naturel Déco, 2, rue Poncelin.



La Potière du Conquet - Françoise Moruzzis

« Gamine, je n'aimais pas trop l'école » souligne Françoise en préambule à la présentation de son travail du grès ! C'est effectivement ce tempérament peu scolaire qui la conduisit aux Beaux-Arts d'Amiens dès l'enfance. Et c'est ainsi que, toujours très jeune, elle fit ses gammes dans un cours de fusain pour étudiants. Cet apprentissage précoce l'amena assez rapidement à exposer ses dessins et peintures. Précision : Françoise aurait alors aimé être professeure de travaux manuels. Mais elle s'orienta finalement dans le secteur social, en tant qu'éducatrice spécialisée pour enfants handicapés... à qui elle faisait évidemment faire des travaux manuels ! C'était inscrit en elle : Françoise suivit une formation d'art-thérapeute. Et vers l'âge de 40 ans, elle boucla un cursus universitaire de psychologue. Elle travailla alors à la fois en maison d'accueil spécialisée avec des adultes polyhandicapés, et comme formatrice de travailleurs sociaux. Et surtout, Françoise ne perdit jamais de vue ses chers travaux manuels : elle pratiquait alors la céramique pour son plaisir. Mais en fin de carrière, elle décida de suivre une formation professionnelle qui lui permettrait de gérer un atelier complet. Françoise souhaitait aller plus loin qu'une simple pratique en loisir. Et c'est une fois installée au Conquet, en 2015, qu'elle y installa son atelier.



ARTISANAT D'ART



Pour Françoise, tous les stades de la céramique permettent de créer : on peut jouer avec les formes, avec la décoration comme avec l'émaillage. Ayant choisi le grès pour sa solidité, la Potière du Conquet a d'ailleurs complété sa formation sur les terres craquelées. Elle aime marier l'aspect sophistiqué de l'émail et le caractère brut de la terre. Elle s'amuse aussi du caractère magique de l'émaillage – l'émaillage du grès n'étant particulièrement pas facile, mais permettant des couleurs plus vives qu'avec la faïence. Les émaux (qu'elle fabrique elle-même) ne réagissent en outre pas de la même façon selon la nature de la terre.

Ultime précision : en plus d'être élégante et d'offrir un large choix de couleurs, de décors et de formes, la production de La Potière du Conquet est faite pour servir au quotidien ! Le grès s'y prête parfaitement.

En vente à l'atelier Aventurine & Co, 16, rue Lieutenant-Jourden.

Rampe Lombard Le Conquet - Maëva Beauvais

On trouve moult trésors à L'essentiel, la boutique de Maëva Beauvais : des vêtements pour tous, de toutes tailles, des accessoires, un peu de déco... Mais pas seulement ! On y découvre aussi une collection de vêtements « casual », hommes et femmes, au motif créé par la jeune femme, avec l'appui du jeune designer brestois Yves de Orestis, et en partenariat avec la marque Stanley & Stella. Ces vêtements à l'effigie du Conquet sont fabriqués en France, et 100% coton bio. A suivre, des casquettes !

En vente à L'essentiel, 3, rampe Lombard.

Voilenveste - Dominique Guez

La couture s'est imposée à Dominique dès son adolescence marseillaise. Sa maman cousait déjà, et Dominique partit à Paris suivre les cours de la prestigieuse Ecole de la chambre syndicale de la Couture parisienne. Son diplôme de styliste-modéliste en poche, elle rentra à Marseille où elle ouvrit son atelier de robes de mariée. C'est à cette époque, en 1996, qu'elle découvrit un styliste autrichien à Malte, travaillant des voiles marines dans l'habillement. Dominique fut interpellée par ce matériau et créa d'emblée sa première veste, très intemporelle (photo) ; mais il lui fallut un peu de temps avant de s'y consacrer pleinement. Entre temps, elle garda son atelier robes de mariée pendant 7 ans, puis, fatiguée de travailler seule, fit trois saisons comme costumière au Club Med, avant de revenir à Paris pour gérer une boutique Pronuptia... et finalement de rencontrer un Breton ! Hop, cap à l'Ouest. Installée au Conquet depuis 2009, l'heure des voiles était enfin arrivée. Ce travail spécifique était devenu une évidence ici. Avec des voiles recyclées ou neuves (nécessaires pour certains coloris), Dominique réalise encore quelques vestes sur-mesure. Mais elle propose surtout des objets de déco (poufs, rideaux, lampes, etc.) et des accessoires : sacs et pochettes de toutes tailles, portecclés... Diffusée par Sylvie Beauvais, Dominique apprécie beaucoup leur complicité : « nous créons parfois des choses ensemble, en réponse aux attentes des clients ». Et à son tour, Dominique se plaît à transmettre sa passion de la couture à ses filles, savourant la richesse de leurs échanges, notamment sur le choix des couleurs : « elles m'apportent un autre regard ! ».

En vente chez Naturel Déco, 2, rue Poncelin.



LE CONQUET, IL Y A 47 ANS

En 1972, afin d'aider à l'établissement d'un Plan d'Occupation des Sols destiné à remplacer le Plan d'Urbanisme Directeur approuvé en 1960, une étude monographique de la commune fut réalisée par le Groupe d'Etudes de Programmation du Service Départemental du Ministère de l'Équipement. Il a paru intéressant de relever quelques chiffres et quelques constats et de laisser à chaque conquétois le soin d'établir une comparaison avec Le Conquet d'aujourd'hui, à cinquante ans de distance.



Voici quelques remarques glanées au fil des pages :

La démographie

- « Aux recensements précédents, la commune comptait : en 1926 : 1972 habitants ; en 1946 : 2034, mais dans ce chiffre sont compris quelques réfugiés brestois ; en 1954 : 1866 ; en 1962 : 1891 ; et en 1968 : 1811.
- En 1971 : 34 naissances, 16 mariages, 28 décès.
- Moyenne annuelle des naissances pour 1000 habitants : 14,90 ; moyenne annuelle des décès : 13,91 ; solde : 0,09. Au Conquet, les naissances sont trop peu élevées et les décès trop nombreux. Le solde des naissances sur les décès est infime. L'accroissement de la population ne peut donc venir d'un solde démographique. Il ne peut être espéré que par la multiplication des habitants dans les constructions nouvelles à caractère de résidences principales.
- Le cimetière. A Lochrist, à 2km du bourg. Agrandi en 1949, il a une surface de 41,76 ares. Pour 1811 habitants, il faudrait une surface de 2,50 m² x 1811, soit 45,27 ares. Il reste cependant du terrain disponible, car les tombes sont trop rapprochées les unes des autres.

Données économiques

L'agriculture

En 1946, il y avait 64 exploitations agricoles et 17,20 % vivaient de l'agriculture. En 1971, il ne reste plus que 39 exploitations. Les plus petites ont disparu. Il reste encore 20 exploitations qui ont moins de 10 hectares. Il est à craindre que, dans un avenir prochain, elles ne soient plus rentables.

Détails des superficies :

845 hectares répartis comme suit :

- Le Conquet : 520 ha
- Kermorvan : 191 ha

- Béniguet : 58 ha
- Quéménès : 27 ha
- Lédénès de Quéménès : 5 ha
- Triélen : 15 ha
- Ile aux Chrétiens : 1 ha
- Bannec : 10 ha
- Balanec : 16 ha
- Litiri : 2 ha

28 tracteurs rendent les travaux des champs moins pénibles.

La pêche

Le port du Conquet, avec son nouveau môle de 210 mètres, constitue un abri sûr et permet l'accostage des bateaux et des vedettes par toutes marées.

La pêche aux crustacés, poissons et coquilles, apporte d'appréciables ressources dans la commune. Elle est pratiquée par 85 inscrits embarqués à bord de 30 bateaux.



L'industrie du bâtiment

C'est la seule qui existe. Elle est représentée par l'Entreprise Générale de bâtiment qui emploie 110 personnes. A ces travailleurs, il y a lieu d'ajouter quelques artisans : un maçon, un menuisier-charpentier, un électricien-chauffagiste, un plâtrier, un peintre.

Le tourisme

Pendant les mois d'été, la commune compte environ 5 à 6000 personnes. Les estivants séjournent en leurs résidences secondaires, en meublés, en pensions de famille, en hôtels ou en camping sauvage ou organisé, principalement sur les dunes des Blancs-Sablons.

Les hôtels-restaurants de Bretagne et Sainte-Barbe disposent d'une cinquantaine de chambres. Le camping organisé sur les dunes des Blancs-Sablons, classé deux étoiles, peut recevoir 300 personnes ; en camping sauvage, sur la presqu'île de Kermorvan, environ 2000 personnes. Les colonies de vacances peuvent accueillir :

LE CONQUET, IL Y A 47 ANS

- Celle de la ville de Brest, dans l'ancien Hôtel Beauséjour, 100 enfants
- Celles de Saint-Pierre et Saint-Marc, en baraquements dissimulés dans les vallonements de Kermorvan, respectivement 130 et 250 enfants
- Celle de Lambézellec (Saint-Laurent), dans le fort Vauban aménagé : 150 enfants
- Le Centre aéré de Kerbonne (ancienne usine d'iode) sert le repas de midi aux 280 enfants qui viennent chaque jour de Brest le matin et repartent le soir.

Les commerces locaux

Les besoins quotidiens, occasionnels et même certains besoins exceptionnels sont assurés.

On y trouve : 3 boulangeries-pâtisseries-salons de thé ; 2 boucheries ; 1 charcuterie, 6 alimentations ; 2 coiffeurs ; 1 chausseur ; 1 tailleur ; 1 libraire, 1 photographe-bijoutier-horloger ; 1 articles de pêche, carburants, bières, graines ; 1 charbon-transport ; 3 taxis ; 1 quincaillerie-droguerie ; 1 quincaillerie-peinture ; 2 mareyeurs ; 2 poissonneries ; 2 hôtels-restaurants ; 3 restaurants ; 2 bonneteries ; 15 cafés. L'importance commerciale de la commune est démontrée par le nombre d'établissements financiers ouverts : le Crédit Mutuel de Bretagne, le Crédit agricole, le Crédit Maritime, la Caisse d'Épargne.



Enseignement

- L'École Publique mixte reçoit 53 élèves dans ses deux classes. L'immeuble situé derrière la mairie a été construit en 1875.



- L'École Privée Mixte St Joseph accueille 225 élèves dans ses sept classes primaires et maternelles.

- L'École Privée Mixte Dom Michel compte 151 élèves répartis dans ses cinq classes (CEG). Une cantine fonctionne dans les trois écoles. Le ramassage scolaire est organisé par la commune.



Santé

- Deux médecins, un dentiste et deux auxiliaires médicales prodiguent leurs soins aux habitants. Un pharmacien honore les ordonnances.
- Une maison de retraite privée peut donner asile à vingt personnes.
- A la Mairie ont lieu, tous les mois, des consultations de Protection Maternelle et Infantile. Périodiquement, des séances de vaccination.
- L'hôpital de rattachement pour les malades est le Centre Hospitalier de Brest.
- Les vieillards peuvent être admis à l'hospice de Saint-Renan.

Sports

- Les footballeurs, composant les quatre équipes de l'AS Conquéttoise, jouent sur le très joli stade municipal d'une superficie de 1,89 ha. Il comprend, en plus du terrain de football, des vestiaires, un portique et un sautoir.
- Les soixante chasseurs appartiennent à la Société de Chasse dont le siège est à Saint-Renan.
- Les volleyeurs se retrouvent sur le terrain de l'ASPTT. Chaque année, en été, un tournoi est organisé au Conquet.
- Il n'y a pas d'école de voile, mais une cinquantaine de voiliers ont leur port d'attache au Conquet aux beaux jours.

Les réseaux

- Le réseau d'eau

Le Conquet est entièrement alimenté en eau potable par des rivières aboutissant à l'extrémité Est de la commune, à proximité de la RN 789. Les installations comprennent un bassin de captage, une station de pompage et un réservoir surélevé d'une capacité de 280m³. Ce réseau est insuffisant pendant la saison d'été.

Les communes de Ploumogueur, Trébabu, Plouarzel, Plougouvelin et Le Conquet ont formé un Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau. Une station de pompage a été construite en 1969 près du CD 28, en Trébabu. Le château d'eau, d'une hauteur de 42,50m et d'une capacité de 1000 m³, se dresse au-dessus du bois de Kermorvan.

LE CONQUET, IL Y A 47 ANS

C'est à partir de ces nouvelles installations que le réseau du Conquet sera ultérieurement alimenté. La première tranche pourrait être faite en 1972.

- Le réseau d'assainissement

Il n'existe pas de réseau moderne. Les égouts actuels ne recueillent pratiquement que les eaux pluviales et usées qui sont déversées dans le port par deux exutoires. Le premier tronçon va de la rue Louis Pasteur à la mer, en passant par la rue Poncelin et la Rampe Lombard. Le deuxième tronçon longe la rue Joseph Jourden et va à la mer. Il n'y a pas de projet.

- **Le réseau électrique** : toute la commune est électrifiée en 220 volts. »

Les conclusions de ce rapport sont intéressantes. Voici le constat :

- « la richesse historique de la commune - la trop faible poussée démographique
- l'importance du port et des plages pour la pêche et le tourisme

- le développement de la construction, cependant quelque peu freiné par le coût élevé des terrains
- la beauté de ses sites, en particulier ceux de la presqu'île de Kermorvan et de la plage des Blancs-Sablons ainsi que des vieilles maisons du Conquet
- la nécessité de construire une mairie moderne en remplacement de celle existante qui ne correspond plus aux besoins
- l'urgence de l'adaptation de l'ancien réseau d'alimentation en eau potable au réseau intercommunal de réseau d'assainissement
- l'absence de réseau d'assainissement
- la modicité du budget. »

Nouvellement élu à l'époque, je mesure aujourd'hui, presque un demi-siècle plus tard, le chemin parcouru.

Marcel Quellec

Photos de M. Prévost, secrétaire de mairie.

LA MER EN LIVRES

Cap sur le périple de 2020 !

Les 27 et 28 avril derniers, le salon du livre du Conquet a, pour sa 14e édition, à nouveau accueilli à l'espace Tissier une foule de visiteurs venus rencontrer la trentaine d'auteurs présents. Heureuse de ce nouveau succès, l'équipe de La Mer en Livres tient à remercier une nouvelle fois l'ensemble de ses partenaires, à commencer par les commerçants conquétois qui, par leur soutien financier, contribuent chaque année à la réussite de cet événement culturel unique dans le Pays d'Iroise. Le Conseil d'administration de l'association remercie également la municipalité du Conquet, Iroise Communauté, le village-vacances Rêves de mer et le Parc naturel marin d'Iroise, dont l'appui est toujours essentiel.

Un grand merci enfin à l'artiste conquétoise Suzanne Touway, auteure de l'œuvre qui a inspiré cette année les étudiants du BTS Communication de Sup'Javouhey, pour la composition de l'affiche et autres supports de com.

Nous voilà en outre déjà repartis pour une 15e édition ! Après un thème axé en 2019 sur l'environnement, 2020 (les 25 & 26 avril) devrait être l'année des « Périples ». A suivre... ! Et d'ici-là, tout l'équipage Mer en Livres vous souhaite un bel été nourri de passionnantes lectures.

Annaïg Huelvan



CURIOSITÉ CONQUÉTOISE

Une curiosité conquétoise qui mérite le détour : LE VITRAIL INVERSÉ DE LOCHRIST

Il existe à Lochrist un élément tout à fait exceptionnel de notre patrimoine communal.

Il s'agit de l'une des lancettes de la maîtresse-vitre, datant du début du XXe siècle, de la chapelle St-Michel située dans l'enclos du cimetière.



On reconnaît de gauche à droite Saint Corentin, Saint Pierre et enfin Saint Pol Aurélien. Ce saint traditionnel du Léon, originaire du Pays de Galles et accompagné de 24 autres moines aurait, selon la légende, débarqué à Ouessant, puis à Lampaul-Plouarzel vers l'an 480. Il aurait fondé un monastère à Lamber et séjourné à Lampaul-Ploudalmézeau comme en témoignent encore tous ces noms de Lampaul, Lambaol en breton, présents dans la toponymie léonarde. Saint Pol Aurélien aurait ensuite gagné l'île de Batz où, simplement armé de son étole, il aurait commandé à un terrible dragon qui terrorisait la population de se jeter dans la mer. Le fils de Clovis, Childebert 1er, l'aurait ensuite nommé évêque et lui aurait attribué le diocèse d'Occismor, l'actuelle ville de St-Pol-de-Léon dont la cathédrale qui lui est dédiée conserve toujours ses reliques.

Quand un visiteur observe ce vitrail, il est intrigué par la place inhabituelle de la main du saint et la disposition de son vêtement. Il essaie de comprendre cette image-puzzle et le plus souvent y renonce.

Or le vitrail est composé de 3 parties. C'est le panneau central, situé entre les deux meneaux, qui pose problème. Il suffit, par la pensée, d'inverser sa position : une rotation

de 180° permet d'obtenir alors une image enfin compréhensible : le saint, du doigt, ordonne au dragon qu'il foule à ses pieds, d'aller se jeter dans la mer.



De toute évidence, soit lors de la pose du vitrail soit plus tard lors d'une réparation, l'ouvrier a placé la partie centrale la tête en bas ! Et le plus étonnant est que personne n'en ait fait la remarque pendant des dizaines d'années, à l'exception toutefois d'un Conquétois perspicace qui l'a signalé à la mairie voici deux ans et que le mail d'un internaute a rappelé.

La commune possède donc là un élément de son patrimoine que l'erreur d'un ouvrier du XXe siècle rend absolument unique dans la région. On a des exemples de vitraux démontés et mal reconstitués comme à La Martyre. Mais qui imaginerait que tout un panneau de vitrail ait pu avoir été posé à l'envers ?

Or du point de vue religieux, force est de constater que le saint, accoutré par erreur à la mode du roi Dagobert, n'a jamais pris ombrage de l'entorse faite ainsi à son image. On peut même dire que cette inversion le rend plus sympathique alors que sur la composition restituée son attitude est particulièrement sévère et autoritaire. Et du point de vue touristique, le vitrail attire à Lochrist des visiteurs qui découvrent non seulement la chapelle, mais aussi l'enclos et le joli bourg. Ils quittent ainsi provisoirement les plages et font la connaissance des vieilles maisons de Lochrist, de son ancien lavoir et de la stèle monumentale érigée à la mémoire de Jean-François Le Gonidec de Kerdaniel, le célèbre grammairien breton. Le lecteur se fera donc un plaisir d'aller découvrir sur place¹ cette curiosité qui mérite d'être conservée ainsi et protégée. La photo ci-dessus placée à proximité suffit d'ailleurs à fournir une explication au visiteur et à rendre toute sa dignité à l'un de nos plus importants saints de Bretagne.

Yannick Loukianoff

1- Voir davantage de détails sur le site internet Patrimoine d'Iroise, rubrique Le Conquet, chapelle St-Michel.

SPORTIFS MÉRITANTS

On évoque parfois les résultats des jeunes Conquétouais dans certains sports connus et de haut niveau. Gautier Larsonneur est la figure emblématique de notre ville en football.

Il y a cependant quelques disciplines plus discrètes où nos jeunes excellent, notamment dans les sports de combat.

Les judokas, menés par Magalie ont établi un beau palmarès :

Bréwen Le Lann : 3ème au championnat de France cadet Ne Waza Jujitsu et 1er au championnat de Bretagne.

Margot Rocuet : 8ème à la demi-finale France Judo cadette et 1ère au championnat du Finistère cadette.

Victor Sparfel : 3ème au championnat de Bretagne Judo Benjamin en ainsi qu'au championnat du Finistère Judo.

Kéridwen Le Bouter : 3ème au championnat du Finistère judo Benjamine.



Tournois du Finistère benjamins : 1er Benjamin Guilly, Eowyn Chanteux, Telma Maury, Maud Aviron, 3ème Avalone Rocuet.

Tournois du Finistère Minimes : 1er William Sparfel et Awen Le Lann, 3ème Dorian Le Person.

Enfin, en arbitrage : Margot Rocuet et Maëlys Berkouk ont obtenu après un ans de stage le diplôme d'arbitre départemental à 14 ans.

Les karatekas de Stéphane Gac ne sont pas en reste : En junior : Dimitry Traczyk. 2ème championnat Finistère en combat.

En minime : Killian Ybert : 1er au championnat du Finistère en combat et 2ème au championnat du Finistère Kata.

En benjamin : Maxence Traczyk. Résultat : 3ème coupe départementale du Finistère en combat et 2ème à l'Open du Finistère combat.



En pupille : Eva Cohignec : 1ère coupe départementale du Finistère kata ; 1ère à la coupe régionale honneur kata ;



3ème à l'Open de Bretagne kata et 1ère à l'Open du Finistère Kata.

Enfin, dans un sport quasiment inconnu de tous, le **jiu-jitsu** brésilien pratiqué au Penn Ar Bed JJB, Ewen Vaillant vient d'acquérir la ceinture violette et lors de l'Open de Guerlédan a terminé 1er de sa catégorie et second toutes catégories confondues.



Félicitations à eux tous pour cette brillante saison.

Roger Coguiec

ÉCHANGES CMJ-STREAT HIR

Les jeunes élus du CMJ ayant dès le début de mandat émis le souhait de développer des liens avec les personnes âgées, trois d'entre eux se sont prêtés à un jeu de questions/réponses avec des résidents du Streat Hir. Merci beaucoup à eux ! Côté résidents, ce sont les participants à mon atelier d'expression créative qui ont nourri cet échange intergénérationnel.
Par Annaïg Huelvan.

Premier mouvement : les questions de Malo et Odilon (respectivement 12 ans ½ et 12 ans), préparées à l'avance et transmises pour l'atelier au Streat Hir. Et les réponses des résidents, collectées en atelier.



Malo



Odilon



Johan

Malo : *Quel type d'enfance avez-vous eue ? Une enfance simple ou compliquée ? Plutôt heureuse ou difficile ?*

M. P. : Une enfance heureuse. Je n'ai manqué de rien, à la ferme. J'étais plutôt libre, assidu à l'école, et souvent sur le dos de l'un des chevaux de la ferme. J'étais l'aîné d'une grande famille, donc plutôt responsable des petits.

Mme R. : Moi je n'ai pas rigolé... j'avais à peine 5 ans quand j'ai perdu mon père, et ma mère était d'une famille de quatorze enfants à Lanrivoaré. J'ai grandi au Conquet et ma mère m'envoyait à Plouguin à chaque vacances. J'étais la troisième de trois enfants, après deux garçons pas très tendres avec moi. L'un d'eux a commencé à travailler à 14 ans, comme électricien. Et moi j'ai un gros certificat d'études ! Obtenu avec les religieuses.

Mme M. : Moi je ne suis pas allée beaucoup à l'école, surtout à cause de la guerre. J'habitais Ploumoguier, c'était compliqué. On a eu du mal... Et j'avais 10 ans quand j'ai perdu ma mère, et 16 ans quand j'ai perdu mon père. J'étais la cinquième de cinq, après quatre garçons.

Odilon : *Pensez-vous qu'il était mieux d'être enfant à votre époque ou que c'est mieux aujourd'hui ?*

Mme R. : C'était différent quoi... Ma mère avait une licence de transport Brest-Le Conquet. Donc il y avait des chevaux à la maison (c'est d'ailleurs pour ça qu'on a été occupés par les Allemands), et moi j'aimais beaucoup les chevaux.

M. S. : Je n'ai pas connu la guerre, alors ça allait.

Mme M. : C'est quand même mieux aujourd'hui... Les enfants ont de l'instruction maintenant !

Mme LC : Maintenant ils sont trop gâtés ! Tout leur est dû...

Odilon : *Avez-vous fait la guerre ?*

Mme Q. On a fait la guerre parce qu'on a connu toutes les privations ! Les tickets pour avoir à manger, ceux pour s'habiller... Surtout en ville. Moi j'habitais à Saint-Martin-des-Champs, à côté de Morlaix.

Mme F : Mon père était pêcheur à Lampaul, et ma grand-mère avait une ferme. Donc je n'ai pas eu trop à me plaindre pour manger. C'est juste qu'on ne pouvait pas sortir.

Odilon : *Quel était votre métier et vous plaisait-il ?*

M. S. : Je suis parti en apprentissage dans le bâtiment. Ça a duré 2/3 ans. Et après, il fallait trouver une entreprise. Donc j'ai commencé comme ouvrier, et après je suis devenu chef d'équipe, puis chef de chantier, à Brest et Landerneau. J'aimais mon métier, l'esprit d'équipe et le fait de fabriquer quelque chose. Et les déplacements aussi.

M.L. : Moi j'étais éleveur et j'aimais mes bestioles ! Des vaches, des chevaux, des cochons, des ruches... J'étais installé à Locmaria, en face du manoir, sur la route de Ploumoguier...

Odilon : *Quel était votre rêve ? L'avez-vous réalisé ?*

Mme Q. : Me marier, avoir des enfants, être heureuse en famille... Je rêvais d'avoir des jumeaux ! Mais ça, ça ne s'est pas réalisé ! J'ai eu deux enfants, mais pas des jumeaux. Il y a six ans entre eux. Et j'ai été très heureuse en famille !

Mme B. Moi je voulais donner des cours. Alors j'ai passé mon brevet. Mais j'ai suivi mon mari militaire et j'ai dû tout laisser tomber. Je n'ai jamais pu enseigner.

Mme R. : Je n'ai pas pu faire tout ce que je rêvais de faire. Peut-être que j'étais trop fainéante ?

ÉCHANGES CMJ-STREAT HIR

Malo : Quand vous étiez jeunes, étiez-vous curieux du monde ? Aimiez-vous les nouvelles expériences - par exemple gustatives ?

T. : Quand j'étais à Oran, j'étais bien là-bas, et je ne rêvais pas du tout à la France. Je suis arrivée à Brest à l'âge de 8 ans, au Bougain'.

Mme LC : Moi j'étais assez curieuse. J'aurais bien aimé voir le monde. J'habitais Saint-Marc.

Mme R. : Moi j'avais envie de tout voir !

Odilon : Quelle a été pour vous l'invention la plus importante pendant votre vie ?

G., Mme F. et Mme B. en chœur : la machine à laver le linge !

M. L. : avoir une maison neuve.

Mme LC : avoir une voiture pour aller travailler.

Mme D. : le supermarché, ça nous a changé la vie.

La grand-mère de Kristell : l'invention des serviettes hygiéniques !

Mme M. : l'électricité. C'était quand même mieux que la lampe à pétrole.

M. S. : les tracteurs.

Mme Q. : l'eau à domicile. Ne plus aller à la fontaine avec ses seaux.

Malo : En fonction de son âge, je crois qu'on a une perception différente du temps qui passe. Comment le percevez-vous maintenant ? Trouvez-vous qu'il passe plutôt vite ou lentement ?

Mme LC : Je trouve qu'il passe assez vite. Quand on vieillit bien, ça va.

G. : Le temps est quand même plus long qu'avant...

Mme Q. : Oui c'est plus long puisqu'on n'a plus à faire la cuisine ni le ménage. C'est l'inactivité qui rallonge le temps.

Mme R. : On n'est pas vraiment libres non plus. Alors ça aussi ça rallonge le temps. Mais j'apprécie les petits moments comme ça (l'atelier d'expression).

Mme M. : Ah, moi je ne trouve pas le temps long... sans doute parce que je vais aux animations. Et puis ça me sécurise d'être là.

Mme F. : Pour moi, il n'y a pas de différence. Et la cuisine est correcte.

Mme Q. : Quand on a un problème, on va voir Kristell (l'animatrice).

Malo : Comment faites-vous passer le temps ?

Mme R. : Moi je m'emmerde !

Mme M. : Je lis beaucoup.

Mme F. : Moi je fais de la couture.

M. S. : Autrefois je bricolais. Aujourd'hui je m'occupe en taquinant le monde !

Mme B. : Je prends des livres à la bibliothèque et je lis.

Mme Q. : Je dors beaucoup ! Plus je vieillis, plus j'ai sommeil... Et puis il y a la lecture. J'aimais beaucoup lire, mais mes yeux ne suivent plus. Je fatigue vite.

T. : Moi c'est le tricotin et les promenades.

G. : Je regarde la télé. Et je regarde les gens passer.

Odilon : Que pensez-vous d'internet ?

Mme R. : Moi je ne sais pas ce que c'est qu'internet !

Mme M. : Moi non plus... je n'y connais rien.

M. S. : Avec internet, on peut communiquer à l'extérieur.

Mme LC : On vit bien sans !

Mme Q. : Le téléphone me suffit.

Mme F. : Oui, le téléphone et la télévision, c'est bien.



Deuxième mouvement : les questions des résidents et bien sûr, les réponses des jeunes - Malo, Odilon et son frère aîné, Johan (13 ans).

Mme Rivoallon : Moi j'ai réussi à voyager, et c'est l'Italie et sa culture qui m'ont plu le plus. Quel pays aimeriez-vous découvrir ? Mais n'oubliez pas que tout est à découvrir !

Johan : Moi j'ai déjà voyagé en Irlande, en Angleterre, en Australie, au Pays de Galles, à Bali et j'aimerais visiter l'Islande, l'Ecosse et les Pays-Bas.

Odilon : J'aimerais aller au Népal pour découvrir de nouvelles cultures.

Malo : J'aimerais bien explorer le Japon, qui m'attire par la culture manga.

ÉCHANGES CMJ-STREAT HIR



Mme Marc : *Quel métier aimeriez-vous faire ?*

Johan : Je n'ai que 13 ans et je ne sais pas encore quel métier je voudrais faire, mais je pense que j'aimerais travailler dans l'informatique ou les maths.

Odilon : Aujourd'hui, mes souhaits de métiers sont : plongeur sous-marin, maître d'école ou chauffeur de bus de voyage.

Mme Le Caro : *Ne vous trouvez-vous pas très (ou même trop) gâtés ?*

Johan : Je pense que cela dépend qui. Mais comme moi je n'ai toujours pas de téléphone contrairement à la quasi totalité de mes camarades, je vais répondre non.

Odilon : Je pense être gâté mais pas trop.

Malo : On a beaucoup de chance, c'est certain. Mais ce qu'on attend de nous est aussi plus conséquent.

Mme Floch : *Quand vous avez du temps libre, préférez-vous rester chez vous ou mettre le nez dehors ? Qu'aimez-vous faire ?*

Johan : Cela dépend des jours. Quand il pleut, j'aime rester chez moi et jouer à Clash of Clans, car ça fait réfléchir et travailler le cerveau. Mais quand il fait beau, je préfère faire de la voile ou du vélo.

Odilon : J'aime beaucoup être dehors dans la nature. J'aime bien faire du bricolage et du vélo.

Malo : J'aime les deux. Mais je n'aime pas sortir seul trop longtemps, ça m'ennuie. Seul, je préfère les jeux informatiques de construction (Minecraft, Super Mario Maker...), jouer avec mon chien, lire...

M. Saliou : *Est-ce que vous pensez que l'argent est un frein ?*

Johan : Je ne pense pas que l'argent est un frein mais en avoir permet d'être plus serein lorsque l'on fait des dépenses.

Odilon : Oui un peu, parce que l'argent provoque des disputes et des inégalités.

Malo : Ne pas avoir d'argent contraint beaucoup les possibilités. Il y a par exemple plein d'activités auxquelles on ne peut pas accéder, on ne peut pas investir dans des projets... ça complique beaucoup les choses. Mais on peut quand même être épanoui avec moins.

Mme Bars : *Est-ce que vous travaillez bien ? Est-ce que c'est important pour vous l'école ?*

Johan : Oui je travaille bien, enfin je veux dire, c'est très facile l'école pour moi, je n'ai pas besoin de travailler pour réussir. Par contre, je peux en profiter pour voir mes copains.

Odilon : Oui j'ai de très bonnes notes. Oui c'est important pour moi l'école.

Malo : Bien sûr que c'est important l'école, mais avoir de bonnes notes ne fait pas tout dans la vie. Et parfois, on peut avoir des difficultés à l'école, mais avoir d'autres qualités ou d'autres talents.

Mme Quélen : *Comment voyez-vous votre avenir et le chemin à parcourir ?*

Johan : Je ne sais pas, désolé, je n'y ai pas encore réfléchi.

Odilon : Je pense que nous exploitons beaucoup trop la terre et que les conséquences seront peut-être irréparables pour la vie de demain.

Malo : Je voudrais déjà pouvoir maîtriser le présent avant de me projeter dans l'avenir.

Thérèse, faisant allusion à une question d'Odilon (« Pensez-vous qu'il était mieux d'être enfant à votre époque ou aujourd'hui ? ») : *Et vous ? Trouvez-vous qu'il valait mieux être enfant autrefois ou maintenant ?*

Johan : Je ne sais pas trop, je pense qu'il y avait des avantages aux deux, que ce soit à votre époque ou à la nôtre.

Odilon : Je pense que j'aime vivre à cette époque mais qu'à votre époque ça devait être bien aussi.

Malo : J'aurais quand même tendance à dire maintenant ! On est beaucoup plus attentif à l'enfance aujourd'hui. Il y a par exemple beaucoup plus d'adaptations pour les enfants en difficulté.

Mme Rivoallon bis (très curieuse de connaître la jeune génération !!) : *Ne trouvez-vous pas qu'il y a moins de solidarité maintenant qu'autrefois ? Que pensez-vous de l'individualisme ?*

Johan : Vous avez un peu raison car aujourd'hui on a plus tendance à communiquer avec un téléphone ou à s'isoler dans des jeux vidéo.

Odilon : Je pense qu'il existe de la solidarité et de l'entraide aujourd'hui. L'individualisme n'est pas une bonne attitude pour vivre ensemble.

Malo : Avec internet, les réseaux de solidarité ne sont pas les mêmes qu'autrefois et sont plus étendus. L'individualisme nous prive de certaines amitiés ou découvertes.

Geneviève : *A quoi aimez-vous jouer ?*

Johan : Moi j'aime bien jouer à Clash of Clans, sans pour autant m'isoler. Et comme je n'ai pas de téléphone, ce jeu en réseau me permet de communiquer avec mes copains qui y jouent.

Odilon : J'aime jouer au basket, au handball, aux jeux vidéo et aux jeux de société.

M. Lannuzel : *Qu'est ce qui est important pour vous dans la vie ? Et qu'est-ce qui vous fait rouspéter ?*

Odilon : Il est important pour moi d'être heureux. Je rouspète quand les choses ou les gens m'énervent ou m'ennuient !

Malo : Mon environnement familial me permet de me sentir bien. Ce qui me fait rouspéter : les gens qui ont des préjugés, des pensées toutes faites, et qui donnent leur avis sur des choses qu'ils ne connaissent pas vraiment.

BALADE DU CÔTÉ DE PENZER

Profitant de la marée basse et d'un temps presque estival, je suis parti à la découverte des curiosités naturelles que l'on peut admirer de part et d'autre de la Pointe de Penzer. Avec en main la carte réalisée par Mikael Madeg et Yann Riou d'après les indications d'anciens qui connaissaient les lieux comme leur poche, j'ai voulu voir de très près aodoù (grèves) et mougou (grottes). Un grand moment de promeneur solitaire !

Ma balade sur l'estran démarre par la grève profonde, Aod ar zonder, au nord de Penzer. Quand on la regarde du sentier côtier, il y a de quoi avoir le vertige. En pied de falaise, on remarque de nombreuses « marmites » creusées dans la roche par les galets mis en mouvement à chaque marée montante.



A quelques pas de là, se dresse l'îlot de Feunteun ar Gourin, couronné d'une épaisse couche d'herbe parsemée de fleurs. Une brèche nette le sépare d'une aiguille rocheuse ; on pourrait croire qu'à l'instar de Roland un preux chevalier a testé en ce lieu la résistance de son épée. Prendre le temps de monter jusqu'au sommet, c'est l'assurance d'admirer un splendide panorama et de se croire l'espace d'un instant un nouveau Robinson.

« Gourin » en breton signifie « linteau ». Les roches en cet endroit semblent prédécoupées ; elles étaient exploitées autrefois pour créer des séparations dans les écuries, les étables et les porcheries, des linteaux de cheminée, des dalles. Dans le chaos, mon regard a été attiré par une roche portant une marque ; sans doute une dalle laissée là par le carrier, car elle ne correspondait plus à ses plans.

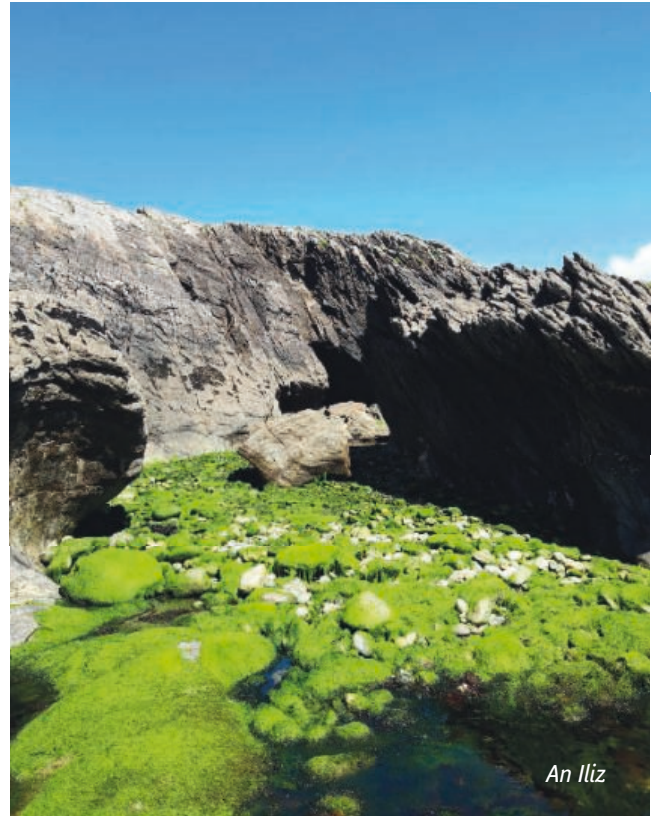


Voici maintenant une petite crique ; Aod ar chas, la grève des chiens ! Ames sensibles s'abstenir ! Si l'on se fie au nom, c'est là que se pratiquait à marée haute la régulation des naissances de la population canine.





Mougou Lahaouog, une grotte impressionnante. Une entrée béante et imposante qui prépare bien le promeneur à ce qui l'attend juste de l'autre côté de la pointe. Après un accès possible à l'enfer, voici An Iliz, l'église. La nef assez large et de bonne longueur est bordée de parois légèrement incurvées. Avec un peu d'imagination, on aperçoit l'autel et l'abside creusée dans la falaise. A peine sorti de l'église, il suffit de contourner une petite pointe pour découvrir une grotte étonnante : Mougou ar Garreg Velen , la grotte de la roche jaune. Je n'ai pas vu la roche jaune, mais dès l'entrée, on reste ébahi devant les couleurs vives à dominante rouge qui tapissent les parois.

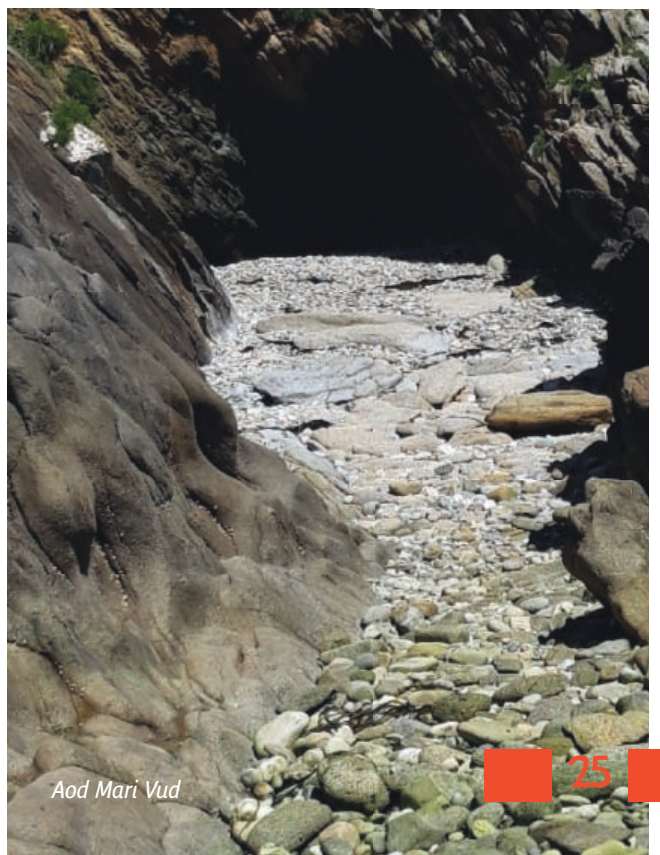
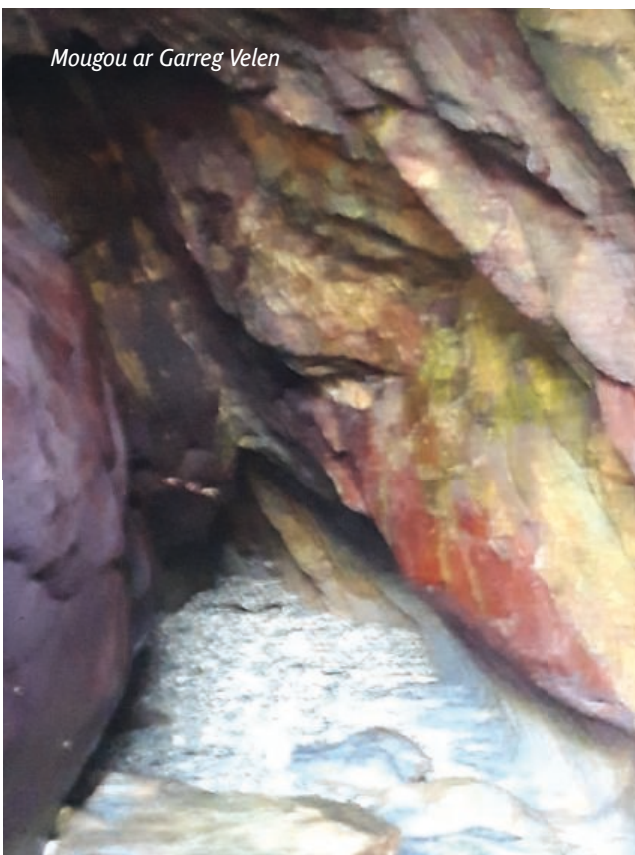


Les effets conjugués de la mer et des eaux pluviales qui suintent ont créé des oxydations surprenantes. On pourrait croire que des hommes préhistoriques y ont pratiqué l'art pariétal.

Pour clore cette escapade penzérienne, un passage obligé : « Aod Mari Vud », la grève de Marie la Muette. Que faisait cette Marie en ce lieu discret, à l'abri des regards ? Certains y ont peut-être été initiés au langage des signes !

Je savais que notre côte était belle, mais cette promenade solitaire et attentive sur les rochers de Penzer m'a comblé et rempli d'admiration.

Marcel Quellec





Vendredi 12 juillet à 20h30

Concert du groupe Paotred Pagan.

Mardi 23 juillet à 18h00

L'ensemble musical Amalthée (violon, orgue et violoncelle) se produit sur des airs de Vivaldi.

Dimanche 4 août à 18h00

Rencontres Musicales d'Iroise.

Mercredi 14 août à 18h00

Concert du Contre-Tenor Mathieu Salama.

Entrée au chapeau.

***Renseignements Bureau d'Informations
Touristiques au 02.98.38.38.38***

Concerts à l'église...

Agenda de l'été au Conquet

Retrouvez l'agenda des animations du Pays d'Iroise sur : www.iroise-bretagne.bzh

Lundi 8 juillet	Exploration Ria	Dimanche 4 août	Fête des Pêcheurs
Mercredi 10 juillet	Randonnée Nature	Lundi 5 août	Exploration Ria
Samedi 13 juillet	Fête champêtre - UNC	Mercredi 7 août	Journée à Ouessant
Lundi 15 juillet	Exploration Ria	Mercredi 7 août	Concert Mercredis du Conquet
Mardi 16 juillet	Gabiers sur le marché	Jeudi 8 août	Vide-grenier
Mercredi 17 juillet	Randonnée Nature	Lundi 12 août	Exploration Ria
Jeudi 18 juillet	Randonnée Phare de Kermorvan	Mardi 13 août	Gabiers dur le marché
Jeudi 18 juillet	Vide-grenier	Mercredi 14 août	Concert Mercredis du Conquet
Samedi 20 juillet	Fête de la SNSM	Mercredi 14 août	Randonnée Nature
Dimanche 21 juillet	Fête de la SNSM	Jeudi 15 août	Sortie milieu dunaire des Blancs Sablons
Lundi 22 juillet	Exploration Ria	Vendredi 16 août	Fest-Noz de Lochrist
Mercredi 24 juillet	Randonnée Nature	Lundi 19 août	Exploration Ria
Mercredi 24 juillet	Concert Mercredis du Conquet	Mercredi 21 août	Randonnée Nature
Jeudi 25 juillet	Sortie milieu dunaire des Blancs Sablons	Mercredi 21 août	Concert Mercredis du Conquet
Samedi 27 juillet	Pleins Feux sur Le Conquet	Jeudi 22 août	Randonnée Phare de Kermorvan
Lundi 29 juillet	Exploration Ria	Dimanche 25 août	La Conquétoise
Mercredi 31 juillet	Randonnée Nature	Lundi 26 août	Exploration Ria
Mercredi 31 juillet	Concert Mercredis du Conquet	Mercredi 28 août	Randonnée Nature
Jeudi 1 août	Sortie milieu dunaire des Blancs Sablons	Mercredi 12 septembre	Randonnée Phare de Kermorvan

**NOUS VOUS SOUHAITONS
UN BEL ÉTÉ AU CONQUET !**

